

Signé [Charles de La Porte, marquis puis 1663 Duc de] La mellereye
[=Meillereye] et [Antoine III] Barillon [de Morangis]"

- 1) s. auch Zurlaubiana AH 115/58 2) s. ebenda gegen Schluss
3) Die Jahrzahl ist unterstrichen.
4) Das unmittelbar Vorangehende ist unterstrichen.

Von gleicher Hand wie AH 115/58, Dorsualnotiz nicht mehr lesbar
AH 117, 265-266^L, wobei das Dokument eine eigene Paginierung: 29-31
aufweist

53

1642 März 25., Narbonne

"PROVISIONS DE GENTILHOMME ORDINAIRE DE LA CHAMBRE DU ROY [LUD-
WIG XIII.] POUR LE COLONEL LOUIS DE ROLL"¹

s. Zurlauben/HM II 374 Preuve XXI ab Zeile 7

- 1) Titelgebung erfolgte anhand von Zurlauben l.c. 374

Kopie, 1751? durch Gardehptm. und Brigadier **Beat Fidel** Zurlauben, den
Autor der Histoire militaire, erstellt - AH 117, 266^V, wobei das
Dokument eine eigene Paginierung: 32 aufweist

54

[1570]

A

"RELATION ALLEMANDE DE LA GUERRE CIVILE [=HUGENOTTENKRIEGE] DE
FRANCE DEPUIS 1567. JUSQU'AU ... [11] AVRIL 1570 PAR LE
CAP[ITAIN]E ANTOINE [II.] ZURLAUBEN"

Meier/Zurlaubiana "Bio-Bibliographie" 875 Nr. 1

"Reg.^t du Colonel Louis Pfeiffer [=Pfyffer] composé[!] de 6000 hommes
levé avec le titre de Gardes du Roy **Charles IX.** en 1567. voicy les
noms des vingt Compagnies qui composoient ce Reg.^t[:] ..." s. Zurlau-
ben/HM IV 336ff

"Capitulation arretée a Soleurre le 9 juillet 1567 par l'ambassadeur
de france [Pomponne I^{er} de Bellièvre] avec les Cap[itain]es Antoi-
ne[II] Zur Louben et oswald Schön de Zug pour la leveè d'une Com-
p[agnie] de 300 hommes Suisses au Service du Roy, traduite de l'alle-
mand[:] ..." s. ebenda 540 Preuve IX ab zeile 10¹

Der Text endet hier in AH 117/54 mit:

"... pour confirmation de ce que dessus nous avons cachettè ladite Capitulation fait a Soleure le 9^e jour de juillet 1567.

... l'ambassadeur donna a chaque Cap^e pour la levèe ... trois cent couronnes le dit Regiment fut levè au nom du Roy Charles IX pour Servir de gardes pour Son Corps. Zu einer gwardy uff Sein Leib". vgl. ebenda 543 Schluss

Es folgt das Kriegstagebuch:²

"tout le Regiment avec tous les Cap[itain]es partit de Suisse le 21. juillet [1567] et marcha a petit chalon [=Chalon-sur-Saône]³ ou estoit le rendez vous general. la Comp[agnie] de Zurlauben et Schon arriva le 5. aout a petit chalon. a notre arrivee a petit chalon vint mr [Jean] de ...⁴ [Thevallé? le Chargé de mission extraordinaire] qui avoit aussi aidè à Soleurre l'ambassadeur pour faire la levèe ... le Roy l'envoia a nous pour nous conduire et etre notre Colonel en Campagne et pour nous presenter au Roy. notre I^{ere} revue fut a petit chalon. et nous avons eté payés.

le ... [11] d'aoust, c'est a dire le meme Jour de notre revue Chaque Capitaine assembla Sa Comp[agnie] et leur lut les ordonnances die ordonnantz et ensuite les Soldats jurerent aux Capitaines ainsi que l'ordonnance porte et Suivant l'ancien usage louable de la Nation Suisse. nous la rapporterons cy après ou Sera marquèe ☉ [s. am Schlusse von AH 117/54]

le 13 aout depart du Reg^t de petit chalon.

le 27 Septembre le Roy et la Reine mere [und Regentin Cathérine de Medici] vinrent hors de Meaux voir le Reg^t et nous gracie[user]⁵ le Reg^t y arriva ca jour là ayant fait la veille dix lieues

le 28. arriva courrier au jeune Roy que [Louis I^{er} de Bourbon] le Prince de Condè venoit pour l'attaquer avec toutes Ses forces de Cavallerie pour le faire ... [?]⁶ et le tuer. la dessus le Roy fut fort effrayè, n'ayant avec lui que peu de Cavaliers et aucune troupe exceptè nous les Suisses. il tint donc Conseil avec Madame Sa mere Son frere [Henri Duc d'Anjou, der spätere König Heinrich III. von Frankreich] et les princes et il y fut resolu que vers minuit dix Comp[agnies] Suisses prendront les devans, que le Roy et toute Sa Cour et tout Son equipage et le notre Suivroient la dixieme Comp[agnie] et que les dix autres Comp[agnies] feroient l'arriere garde. ce qui fut fait.

le 29. avant midi dix de nos Comp[agnies] partirent de Meaux [=Rückzug von Meaux]⁷ et marcherent du cotè de Paris. le Roy, toute Sa Cour, equipages les Suivirent, puis les dix autres Comp[agnies] formerent l'arriere garde. nous marchames jusqu'a la pointe du jour, dans une prairie ou nous vimes venir l'ennemi qui S'assembloit. nous arrangea-

mes notre Regiment de maniere qu'il estoit fermè par les Cuirassiers et les Schützer. le Roy et toute Sa Cour marcha a cheval a cote de notre Regiment Sur la main droite. cependant les Huguenots marchoient a cheval Sur notre gauche et nous tirerent quelques coups dans les ranges[!] mais nos tireurs (harquebusiers) aiant le visage tournès de leur cotè ils n'oserent pas nous attaquer, et quand nous fumes passès plus avant des Ennemis ils vinrent après nous fort vitement. le Roy voiant qu'il leur devoit arriver plus de Secours fit acclerer notre marche mais ils n'oserent pas nous attaquer et nous non plus eux, parce que nous etions a pied et eux tous a cheval. nous passames ensuite un ruisseau [(Kleines Wasser)] qu'on pouvoit en quelques endroits passer a cheval. mais les Ennemis ne voulurent point alors le passer. mais quand nous l'eumes passès (ce ruisseau) il leur arriva aussitot plus de renfort ou Secours ainsi qu'on l'avoit dit au Roy; autrement il auroient pu nous empecher de passer Si le Secours fut arrivè plutot car ils avoient intention de nous attaquer. neanmoins il n'y avoit aucun parmi nous qui desesperoit et nous etions prêts a leur disputer le terrain. ainsi nous marchames jusqu'a Paris. quand nous fumes audelà du ruisseau le Roy avec Sa Cour fila a cheval tout droit vers Paris et nous arrivames jcj le 29. que vers minuit dans le fauxbourg St honnorè. ou nous fumes mis en quartiers. il y a dix lieues de Parcours [?]⁸ a Paris. tout Paris fut ensuite entourè de Huguenots en octobre 1567 le Roy assembla ses forces et demanda aux Cantons une nouvelle levèe de 4. mille hommes [- Zusatz von 13 Kompagnien zum Regiment Pfyffer -]⁹ qui lui fut accordè.

en novembre la veille de S. martin [=10. November] le General de l'armèe du Roy [der Connétable de France, Anne de Montmorency, gemeint] Se mit en Campagne avec toute Son armèe et avec notre Regiment marcha vers S. Denis. notre Reg^t fut placè au Centre de bataille. ayant devant nous toute notre artillerie. bataille Sanglante. les Suisses furent attaques. mort ... [dudit] m^r de Montmorency. notre Reg^t des Suisses retourna ensuite a Paris. chaque ... [?]¹⁰ de Commissaire.

plaintes contre le N. qui fut donnè aux Suisses pour general [(Junsse furherr undt oberster)] le meme [Thevallé?] qui avoit aidè a Soleurre avec l'ambassadeur a faire la levèe. il les mena de petit chalon jusqu'a Paris il les quitta ensuite Sans dire adieu. le 29. de Septembre

le Regiment resta a Paris apres le Combat de S. Denis jusqu'au 24. de novembre qu'il en Sortit et marcha aux Ennemis.

le 21 Decembre il fut a chalons Sur Marne.

le 28 dudit mois le[dit] nouveau Reg^t de Suisses Composè de 13. Enseignes nous joignit et fit depuis corps avec nous.

le 21 fevrier 1568. le Reg.^t fut de retour a Paris

la paix [von Longjumeau] faite le 13 [richtig: 23] mars [1568] entre le Roy et les Huguenots

le 13 mars 1568 le Reg.^t fut mis en quartiers dans les environs de paris en plusieurs villages.

le 2. avril les 13. Enseignes de nouvelles levée furent licentiès près Paris le Roy leur donna a chacun vingt jours pour le retour.

le Reg[imen]t fait et monte la Garde pres du Roy. en juillet [durchgestrichen und durch: "juin" ersetzt] et Aoust

le 9 d'aoust furent envoyès en garnison a-trois[!] Compagnies de notre Reg[imen]t Savoir celle du Cap[itain]e Nicolas de Perreman [=Praroman] de fribourg, du Cap[itain]e Josephe Stutter [=Studer von Winkelbach] de S. Gall, du Cap[itain]e Jacques von ... [Heim] et du Cap[itain]e Ulrich ... [Tschiry] d'Appenzell

1568 rupture de la paix avec les Huguenots

en aout 1568 notre Reg^t accompagne [...?!]

le 27. Aout. on nous ordonne de nous completer et pour cet effet le 5. Septembre les Cap[itain]es Jean Arnold [III.] Segisser [=Segesser] de Lucerne, Wilhelm Duginer [=Tugginer] de Soleurre furent ordonnès pour aller recevoir et conduire les recreues. preparatifs du Roy pour la guerre contre les Huguenots. Sa majestè obtient une nouvelle levèe de 4000 Suisses.

Copie de l'edit¹¹ du Roy charles IX du 28 7^{bre} [=September] 1568 portant defense aux Huguenots l'exercice de leur Religion.

marche du Reg^t

le 30 Septembre Six Comp[agnies] du Reg^t nous ammenent de Paris l'artillerie et retournent ensuite pres du Roy

le 12 octobre les dits 6 Comp[agnies] reviennent joindre le Reg^t ces Six Comp[agnies] estoient [celles de] Jean Thomas [richtig: Tammann] et Jean Arnold [III] Segisser de Lucerne, Beat Muheim et Bartly [=Bartholomäus] Kuon d'ury, Rudolf Reding et Balthasar Büller [=Büeler] de ... [Schwyz], le Sieur Pillatusen[!?] des grisons, le S^r David Löüwen[!?] et le Sr [Andreas] Anderlis [=Enderlin] aussi des Grisons et le S^r Jean Zum Thurm [=Zumthurm], et le S^r Jacques de Riedmat[t]en du val-lais.

le 17. octobre 3. autres Comp[agnies] nous rejoignent. ainsi tout le Reg^t etoit rassemblè, composè de 20 Enseignes.

le 8 Novembre le Cap[itain]e Pfiffer [=Pfyffer] de Lucerne arriva d'Allemagne avec une Comp[agnie] franche, arriverent aussi les autres Capitaines avec des recrues pour completer nos Comp.^{es}

... [?]¹² des francois.

le Reg^t fut en novembre avec le[dit] Duc d'anjou a chinon pres Loudun.

le Reg[imen]t fut le 12. Decembre au Siege de Sancerre.

le Reg[imen]t marchoit toujours en ordre de bataille vis a vis les Ennemis

le 7. Janvier 1569 le Reg[imen]t jura de nouveau d'observer l'ordonnance militaire des Cantons que nous rapporterons [s. am Schlusse].

le 17. fevrier fut tuè pour une querelle de logement par les françois le Cap[itain]e uly Tschiry d'Appenzell.

le 7. mars vinrent nous joindre les cavaliers noirs

le 13 mars 1569 le Reg[imen]t passe l'eau [die Charente gemeint?] a Cognac et Se trouve le meme jour a la bataille de jarnac mort ... [du dit] Prince de Condè. ils poursuivent l'ennemi.

le 20 mars mourut le Cap[itain]e Martin fritschy [=Fritschi] de Schaffhusen pres de jarnac.

le 3. juin nous joignit la nouvelle levée des Suisses [=Regiment Cléry, dieses wurde von Oberst Petermann Cléry und nach dessen Ableben 1569 durch Oberst Beat I. Zurlauben, der selber auch Inhaber einer Kompagnie war, kommandiert -] ¹³ composée de 13. Enseignes, elle avoit ete destinée pour empecher le Duc Wolfgang ¹⁴ des Deux Ponts [=Pfalz-Zweibrücken] de penetrer en france. mais n'ayant pû l'empecher elle nous joignit. leur Colonel etoit le Sieur Leury [richtig: Cléry] de fribourg.

le Reg^t etoit Campè. Escarmouche remarquable le 25 juin contre les Huguenots.

le 5. Septembre le Reg[imen]t fut a l'assaut de la ville de chastelle-raud [=Châtellerauld] mais le Roy ne put la prendre.

le 3. d'octobre bataille de Montcontour [=Moncontour]. valeur des Suisses description de la bataille. le Reg[imen]t de ... [Pfyffer] etoit postè a la gauche avant de commencer la bataille il fait les prieres. le Reg[imen]t de Clery Suisses etoit a l'avantgarde de l'armèe avec [François de Bourbon] le Duc de Montpensier. valeur des Suisses qui renportent la victoire.

le 19. d'octobre mourut le[dit] Colonel Peterman Leury [=Cléry] de fribourg qui Commandoit le nouveau Reg[imen]t des Suisses.

le 6[!] octobre notre Colonel [Ludwig Pfyffer] partit pour aller en allemagne.

le 24. octobre Siege de S. Jean d'angely par le Roy en personne le nouveau [von Beat I. Zurlauben kommandierte] et l'ancien Reg[imen]t [von Oberst Pfyffer gemeint] des Suisses S'y trouvent.

le 24. Novembre audit Siege 80. huguenots Sortent de la ville Sur les assiegeans, enclouent trois grosses pieces de Canon, mettent le feu a douze barils de poudres, enlevent une Cornette a nos Cavaliers, ils firent ensuite un grand feu Sur la Comp[agnie] de Reding et Buller

[=Büeler] qui gardoit l'artillerie et la poudre et bles[s]erent un Soldat qui en mourut, ils auroient volontiers mis le feu aux poudres mais la dite Comp[agnie] Se Comporta si bien qu'ils ne purent executer leur des[s]ein. il est vrai que les françois des qu'ils virent allumès la poudre S'enfuirent. et Sans la resistance des Suisses les Huguenots auroient enlevès toute l'artillerie et Poudre. les Huguenots Se retirerent ensuite a la hate dans la ville.

le 2. Decembre reddition de la ville de S. Jean d'angely.

le 3 Novembre[!] 1569. le Roy nous donna pour Colonel [(Junsser obri-ster feldherr)] le Prince de ...¹⁵ [gemeint Charles de Montmorency, Sieur de Méru, puis Duc de Damville, Colonel général des Suis-ses!].

depart de l'armèe avec le Roy

le 6. Janvier 1570 le Reg[imen]t vieux et nouveau etoit avec le Roy a Angers

le 13 Janvier on fit retirer l'artillerie que nous avons gardè jusqu'alors depuis trois ans, parce que nous refusames de Servir faute d'argent

plaintes contre le[dit] Colonel general des Suisses qui ne leur donne que de mauvais traitemens au lieu d'argent le 10. Janvier 1570

il [besagter Colonel général des Suisses gemeint] S'appelloit le Prince de ...¹⁵

le Roy donne de bonnes paroles et point d'argent.

le 20 mars 1570 le Reg[imen]t en route. ma Comp[agnie] et celle d'os-vald Schön nous Sommes au village de Bress[e]y.

le 1 avril le Reg^t a Dijon. derniere revüe pour le retour en Suisse. point d'argent. mutinerie des Soldats contre les Cap[itain]es

le 3. Avril le Reg[imen]t part pour la Suisse

le 11 d'avril ma Comp[agnie] arrive a Zoug."

Die nachfolgende Passage kann nicht von Anton II. Zurlauben selbst stammen: Sie lautet wie folgt:

"Beat [I.] Zurlauben depuis [d.h. seit dem 3. Mai 1587] Landamme [konkret: Ammann von Stadt und Amt Zug] fit les 1^{eres} Campagnes avec Ses freres [Samuel, Anton und Michael Zurlauben]¹⁶ en Jtalie a Naples et a ferrare, perdit quelques uns de Ses freres a la guerre [- alle drei scheinen sie bei der Belagerung von La Rochelle 1573 gefallen zu sein -]¹⁷, Servit ensuite¹⁸ en Picardie et Calais [Belagerung von 1557], conduisit quatre Compagnies en france, la 1^{ere} a Blaville [die Schlacht von Dreux vom 19. Dezember 1562 gemeint], la 2^e a Moncontour [die Schlacht vom 3. Oktober 1569 gemeint], la 3^e [n. 1569] en Gascogne et la 4^e au Secours du Roy Henri [III] contre la Ligue quoique la Ligue lui eut offert [1585] un Regiment.

Antoine [II] zurlauben Servit dans toutes les guerres de Son tems en Jtalie [1556] et en france [mit Unterbrüchen von 1557 bis 1570], fut aux batailles de Blaville, moncontour, &c. Cap[itain]e au Reg.^t des gardes Suisses du Roy charles IX. [1567]

Conrad I^{er} 19 Zurlauben frere d'osvald [I^{er}] Servit a la guerre dans Sa jeunesse au Service de france [v. 1518] et dans les guerres du Pape [Julius II.] [v. 1513] en Jtalie et aussi [als Hauptmann über eine Zuger Kompagnie] a la Bataille de Cappell [1531]

osvald²⁰ zurlauben Servit dans les guerres d'jtalie devant Novarra [die Schlacht von Novara vom 6. Juni 1513 gemeint] Pavie [die Schlacht vom 24. Februar 1525 gemeint] et dans la guerre du Pape [Julius' II. und Leos X. v. 1513 bzw. v. 1521]. Major g^{al} [=Oberstfeldwachtmeister der Zuger Truppen] a la bataille de Cappell [1531]."

Hier fährt die "Relation ... du Cap[itain]e Antoine [II] Zurlauben [vom Jahre] ... 1570." fort:

Unter dem weiter vorn angebrachten Zeichen "Θ" folgt nun der "Serment militaire des troupes Suisses en france traduit de l'allemand. Teneur de l'ordonnance. au nom de la Sainte individüe très Louèe Trinitè ..." s. ebenda 340-347

1) s. auch Zurlaubiana AH 100/140

2) s. hiezu die summarische Zusammenfassung bei Hess/Geschichtsschreiber 152ff

3) s. etwa Segesser/Ludwig Pfyffer I 474

4) Hier ist Platz für den Namen ausgespart.

5) Text zerstört, sinngemäss ergänzt

6) *de Cavalliers
fut le faire passer au le hier.*

7) s. Zurlauben/HM IV 348-361 sowie Segesser/Ludwig Pfyffer I 413-475

8) *des lieux de Boreaux a Baso*

9) s. Susane/L'infanterie V 196 Nr. 54

10) *chaque mois come de Camm'haire*

11) s. Zurlauben/HM IV 377

12) *S'escarmouche de Franco.* sollte wohl "escarmouche" heissen!

13) s. Susane/L'infanterie V 203 Nr. 126

14) s. auch Zurlaubiana AH 33/51

15) s. Anm. 4

16) s. Meier/Zurlaubiana "Bio-Bibliographie" 876f Nr. 5-8

17) s. ebenda 153

18) Zurlauben/HM I-VIII - s. das von Meier l.c. "Bibliographie" 105 Nr. 1113 erstellte Register - schweigt sich über die nachfolgend erwähnten Fremden Dienste von Beat I. Zurlauben aus. Doch finden sich im vermutlich gleichfalls von Gardehptm. und Brigadier Beat Fidel Zurlauben 1759? verfassten Artikel bei Moréri/Dictionnaire X 2. Supplement 76 [=20. Auflage, Paris 1759] - s. Meier l.c. "Werkverzeichnis" 1242 Nr. 49 - einige diesbezügliche Hinweise.

19) s. Meier l.c. "Bio-Bibliographie" 873 Nr. 3

20) s. ebenda 871 Nr. 2

Uebersetzung aus dem Deutschen durch Beat Fidel Zurlauben, dem Autor der Histoire militaire, vom Jahr 1750? - AH 117, 267-272, wobei das Dokument eine eigene Paginierung: 87-98 aufweist.

55

1648

A

"MEMOIRE ET LISTE DU REGIMENT DES GARDES SUISSES, ET COMME ILS SONT VENUS EN SERVICES ET LEUR ESTAT, SUIVANT LEUR AUGMENTATION ET RANG DE LEUR CANTONS ET AUSSY LEUR ANCIENNES"

s. Zurlaubiana AH 22/39¹

Ort: ²	Kompagnie: ³	Rang: ⁴	Inhaber: ⁵	Standort: ⁶
	"Le [Colonel] General [des Suisses et Gri- sons, Charles de Schomberg]"			Hof
	"Le Coronelle ... [Kaspar] Freuler "			
LU	Hptm. [Jost Ludwig] Pfyffer			
SZ	Hptm. [Wolfgang Diet- rich Theodor] Reding	1. Hptm.	Familie	Piombino
ZG	Hptm. [Heinrich I.] Zurlauben	3. Hptm.	Familie "de Pere en fils"	Piombino
GL	Hptm. [Bernhard und/ oder Melchior] Hässi		Familie	Picardie "à l'armée"
FR	Hptm. [Pierre] Fége- ly	4. Hptm.	Familie	
SO	Oberst [Ludwig] von Roll	2. Hptm.		Mailändischen
SO	Hptm. [Viktor] Gibe- lin ⁷			Picardie "à l'armée"
GR	Hptm. [Melchior] Du- mont			Picardie "à l'armée"
GR	Hptm. Herkules von Salis[-Marschlins] , vormals im Besitze von Oberst [Andreas] Brügger			